



**DEC193237DGDS**

**Décision portant renouvellement d'une unité de recherche**

Le Président-Directeur général,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Décide :

Art. 1. – L'unité de recherche suivante est renouvelée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**Institut de rattachement : Institut de physique (INP)**

*Délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette*

UR n° 1

Intitulé : Unité de recherche SOLEIL (SOLEIL)

Directeur : M. Jean DAILLANT

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 5

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 décembre 2019

Le Président-Directeur général  
Antoine PETIT